

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

PERSONNES ÂGÉES ET COVID-19

« *Hécatombe dans les EHPAD : une discrimination criminelle* ». Notre UFR titrait ainsi un communiqué son 17 mai dernier ⁽¹⁾. Le ministère de la santé ⁽²⁾ a organisé un tri qui a conduit à la mort des milliers de personnes âgées, 10500 dans les EHPAD. Comme le titre un article du Monde du 30 juillet, « *Des personnes âgées ont été écartées des hôpitaux* ».

En effet, la fiche du 30 mars, « *Stratégie de prise en charge des personnes âgées en établissements et à domicile dans le cadre de la gestion de l'épidémie de covid-19* ⁽³⁾ » indique, faute d'accès aux soins curatifs, comment procéder à des soins palliatifs (fin de vie) : « [...] afin de permettre l'accès à certains produits indispensables dans la prise en charge des patients Covid (paracétamol injectable, Rivotril), [...] Ces produits pourront être dispensés [...] pour permettre la prise en charge de la fièvre et de la douleur [...] ainsi que des dyspnée et des détresses respiratoires asphyxiques (Rivotril) des patients atteints ou susceptibles d'être atteints par le virus SARS-CoV-2 dont l'état clinique le justifie [...] ».

Le Rivotril est une benzodiazépine anti-épileptique, sédatif puissant, formellement contre indiqué en cas de problèmes respiratoires. Faut-il commenter ?

Et maintenant où en sommes-nous ?

Les pensionnaires des EHPAD transformées en forteresses, privés de visites de leur proches pendant des mois, coupés du monde, sont, pour un bon nombre, désormais prostrés, désorientés, déprimés. Les dégâts psychiques sont considérables.

Le gouvernement qui a menti sur tout, veut continuer à interdire à tout-va. Il veut priver les personnes âgées de la visite de leurs petits enfants, alors que



les faits montrent que les jeunes ne sont pas contagieux. À un moment, il a même évoqué un confinement des plus de 65 ans.

Les hôpitaux et les EHPAD ont-ils obtenu, après le pic de l'épidémie, le matériel pour protéger et soigner ? Ont-ils obtenu les postes qui manquent de façon criante ? Les lits ont-ils été ouverts ? Rien de tout cela !

Cependant, la mobilisation des personnels hospitaliers a fait reculer Macron qui leur proposait 32 € de prime au « Ségur » : s'ils et elles n'ont pas arraché les 300 € revendiqués, ils et elles ont obtenu 183 € pour tous et toutes en points d'indice, une augmentation sans précédent pour un million d'hospitalier-es et de personnels des EHPAD publics.

Ce recul encourage à se battre pour l'augmentation immédiate des salaires et pensions.

Ça craque à beaucoup d'endroits

Notre camarade urgentiste, le docteur Christophe Prudhomme, déclarait à propos de la grève des médecin-es urgentistes de l'hôpital de Saint-Brieuc à la mi-août : « *ça craque à beaucoup d'endroits et d'abord dans les services des urgences [...] à Saint-Brieuc, la grève est suivie par la totalité des 26 médecins urgentistes. Ils demandent l'ouverture de 30 lits.* ».

Tout cet été, les personnels se sont mobilisés contre les fermetures de lits à Strasbourg, Tours, Lyon, etc.

La CGT revendique la création de 200 000 postes dans les EHPAD et 100 000 pour l'aide à domicile.

Alors que le gouvernement lance une campagne de dénigrement des personnes à la retraite pour leur préparer une nouvelle perte de pouvoir d'achat, l'heure est à la mobilisation avec tout le monde du travail. En particulier, pour l'abandon du projet de loi « 5^e branche Autonomie » financée par l'impôt, de fait hors de la Sécurité sociale, prélude à l'étatisation de cette dernière.

La perte d'autonomie doit être couverte par l'assurance maladie de la Sécu.

Philippe Bouyries.
Secrétaire de l'UFR-FERC-CGT.

(1) <https://www.ferc-cgt.org/hecatombe-dans-les-ehpad-une-discrimination-criminelle>

(2) https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_ehpad_etablissements.pdf

(3) <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie-prise-en-charge-personnes-agees-covid-19.pdf>